

[Français]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LES RAISONS DE LA LENTEUR À NÉGOCIER DES ENTENTES AVEC LES PROVINCES

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

Étant donné qu'au Québec ainsi qu'en Colombie-Britannique on se plaint de la lenteur du ministère à conclure des ententes de développement économique régional ayant trait aux projets particuliers dans les deux provinces, le ministre peut-il dire les raisons de cette lenteur et la nature des problèmes qui retardent la signature des accords?

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, je ne voudrais pas entrer ici dans le détail des petites difficultés qu'on peut avoir au cours de nos négociations, parce qu'évidemment cela prendrait trop de temps, mais je peux dire à l'honorable député qu'enfin nous avons signé récemment deux ententes avec le gouvernement de la Colombie-Britannique. Une autre entente sera probablement tout prochainement conclue et annoncée, et j'espère bien que nous pourrons poursuivre les discussions en cours sur deux autres sujets très importants pour le développement de l'économie de la Colombie-Britannique, et que nous serons en mesure, au cours des prochaines semaines, d'annoncer la conclusion d'une autre entente dans ce domaine.

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT VA METTRE EN ŒUVRE LES PROJETS DU QUÉBEC QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE ENTENTE AVANT LE 15 NOVEMBRE DERNIER

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur le président, étant donné les réserves et l'opposition qu'ont suscité les programmes législatifs du gouvernement indépendantiste du Québec à travers le pays, le ministre peut-il dire à la Chambre si tous les projets dans lesquels son ministère était engagé avant le 15 novembre dernier au Québec se poursuivent selon l'échéancier prévu, et si les crédits afférents sont intégralement affectés?

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, je peux assurer la Chambre et l'honorable député que les programmes entrepris avec le gouvernement provincial antérieurement aux élections du mois de novembre dernier se continuent à quelques détails près qui n'ont rien à voir au changement du gouvernement. Il y a des ajustements mineurs toujours présents dans le développement et l'application des ententes avec les gouvernements provinciaux. Enfin, il n'y a eu aucun changement et aucun problème d'importance dans l'application des programmes en cours avec la province de Québec.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur le président, si je comprends bien le ministre a indiqué à la Chambre que certaines ententes comportent des problèmes. Le ministre peut-il préciser lesquels?

M. Lessard: Monsieur le président, je n'ai pas dit que des problèmes existaient. Il y a dans toute entente une disposition qui prévoit des ajustements en ce sens que nous avons prévu, par exemple, qu'entre les deux gouvernements s'il est possible de faire certaines choses sous le couvert d'une entente auxi-

Questions orales

liaire, mais il est également prévu qu'au cours de l'application de cette entente, après des instances du gouvernement provincial, nous puissions accepter des modifications d'ordre mineur. Effectivement, il y en a déjà eu quelques-unes, mais vraiment d'ordre mineur, et cela ne vaut même pas la peine d'être mentionné. Enfin, on peut dire qu'aucun problème sérieux ne s'est présenté.

[Traduction]

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question était destinée au président du Conseil privé; mais comme il vient de sortir de la Chambre, temporairement, je l'espère, on me permettra peut-être de reporter ma question à plus tard.

● (1420)

[Français]

ON DEMANDE SI LA SOCIÉTÉ TERMICA SILICE LIMITÉE OBTIENDRA UNE SUBVENTION—LA POSITION DU MINISTRE

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

En ma qualité de leader parlementaire du Parti Crédit Social du Canada, et étant donné la conjoncture économique et politique actuelle au Québec—j'espère que l'honorable ministre saisira l'importance de ma question—et étant donné que la société Termica Silice Limitée, dont le siège social est à Noranda, dans la circonscription de Témiscamingue, a fait une demande de subvention pour permettre à cette entreprise d'exploiter une richesse naturelle du milieu, tout en créant un certain nombre d'emplois, le ministre peut-il dire à la Chambre si cette société aura une réponse favorable d'ici quelques jours, afin de lui permettre de poursuivre son projet?

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, je voudrais informer l'honorable député de Bellechasse, que je le félicite en passant pour la nouvelle responsabilité que son groupe lui a confiée, que j'ai effectivement reçu la demande de cette entreprise il y a approximativement trois semaines, et que j'ai rencontré il y a quelques jours les deux promoteurs de ce projet, avec lesquels j'ai eu une longue conversation. J'ai convenu avec eux qu'un fonctionnaire de mon ministère pourrait les rencontrer incessamment, afin d'obtenir plus de renseignements et plus de précision sur l'ampleur et sur les implications de leur projet. J'espère donc que nous pourrions rapidement savoir ce que l'on pourra faire. L'honorable député et la Chambre pourront réaliser toutefois qu'il n'y a que trois semaines que nous avons reçu la demande de ces promoteurs.

ON DEMANDE SI LE MINISTRE EST DISPOSÉ À TRAITER LES DEMANDES DU QUÉBEC COMME CELLES DES AUTRES PROVINCES

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Le ministre peut-il dire à la Chambre si, indépendamment des propos tenus à son égard par le chef du gouvernement du Québec, en fin de semaine, il est disposé à considérer les demandes du Québec de la même manière que celles provenant des autres provinces et de les traiter en conséquence?